



Cérémonie de présentation des vœux

"Pas de grandes déclarations, ni pessimistes, ni optimistes, mais RÉALISTES !"

Le ton était donné ! C'est en ces mots que le maire, Claude Bailly, a commencé son allocution, après que le 1^{er} adjoint, Henri Janczarski, ait énuméré la longue liste des réalisations de l'année 2010.

En 2011 encore, **l'emploi restera l'une des priorités du conseil municipal**, car "la commune compte environ 200 demandeurs d'emplois, dont beaucoup de jeunes", a fait remarquer le maire. Cependant, dans ce domaine, des espoirs sont permis, tant grâce à nos entreprises locales qu'aux projets qui devraient voir le jour et créer de l'emploi. Comme la Maison d'Accueil Spécialisée (avenue Henri Mory) dont le projet a été "revu à la baisse au niveau financier ; il devrait être achevé en 2013 et voir néanmoins la création d'environ 70 emplois".

Le logement tient également une place importante dans les projets de 2011. Cette année verra l'achèvement des 19 logements dont 6 locatifs près de l'ancienne gare SNCF, rue Roger Salengro. Le dossier de demande de permis de construire de 20 logements locatifs dans l'ancien garage de M. Bertagne, près de l'actuelle école de musique, sera déposé prochainement.

Notre lotissement communal des Frênes, près du stade Jean Basilien, sera achevé pour la fin d'année. 54 des 61 parcelles que comportait ce lotissement ont déjà trouvé acquéreur.

« Le lotissement du Parc » devrait voir le jour à proximité de la salle Lemanski et permettre, par la même occasion, un accès sécurisé des bus au collège Le Trion.

2011 verra aussi la **réalisation de nombreux travaux**, dont certains "seront réalisés en partenariat avec le Conseil Général"; citons par exemple :

- la réfection de la chaussée de la rue du 11 novembre et effacement des réseaux électriques et téléphone,
- la réfection de la voûte intérieure sud de l'église,
- l'étude d'aménagement du musée Cazin et d'une salle d'exposition temporaire,
- le démarrage de l'aménagement des Jardins de l'Abbaye.
- l'aménagement de la rue Jean Moulin pour l'accès à la nouvelle gendarmerie,
- le démarrage de la construction de la salle polyvalente et l'école de musique, rue Jean Moulin,
- le démarrage d'un funérarium par le centre communal d'action sociale, rue du 11 novembre, après la vente des terrains de Vieil Moutier (pour en financer la réalisation).

D'autres projets ont été évoqués, comme la salle Lemanski (extension et isolation).

Avant de terminer son propos, **le maire a tenu à remercier vivement toutes les associations locales** qui oeuvrent chaque jour au dynamisme de notre ville.



Les vœux en bref...

■ C'est cette année à un exercice un peu particulier que se sont adonnés MM. Janczarski et Bailly. En effet, leurs allocutions étaient agrémentées d'un diaporama sur écran géant illustrant leurs propos.

■ La salle des fêtes affichait complet pour cette cérémonie. Notons la présence de M. Guy Lengagne (ancien Ministre), M. Frédéric Cuvillier (Député), Mme Brigitte Passebosc (conseillère régionale), M. Jean-Claude Juda (conseiller général de notre canton), M. Claude Prudhomme (président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer), ainsi que de nombreux maires et élus des communes voisines et amies. Preuve (s'il en fallait une) qu'on est bien à Samer !

■ Après le discours de M. le Maire, c'est Jean-Claude Juda, notre conseiller général, qui a pris la parole afin de rappeler que le Conseil Général apporte un soutien financier aux projets de notre ville et qu'il continuera à le faire, "dans la mesure de ses possibilités, compte tenu de la réforme territoriale qui entrera en vigueur d'ici 2014".

■ Avant de partager le verre de l'amitié, le député Frédéric Cuvillier s'est dit "impressionné" par le nombre de réalisations de 2010, mais aussi par les projets évoqués. "De quoi faire rougir plus d'un maire !" a-t-il ajouté.

Info

Samer n'échappe pas aux incivilités de quelques "énergumènes"...

Comme n'importe quel "Bourg centre" de 3.500 habitants, nous avons quelques faits de dégradations sur des biens publics, de vols, d'incivilités. Pas plus ni moins qu'ailleurs, mais qui agacent ! Les auteurs de ces faits sont très souvent identifiés et poursuivis.

Tout acte délictueux fait l'objet d'une plainte auprès des services de Gendarmerie, et l'indemnisation des biens dégradés ou détruits est systématiquement réclamée.

Il est à noter que dans la majorité des cas, il s'agit de mineurs, la responsabilité financière est donc souvent parentale.

Quand il s'agit de majeurs, la procédure va jusqu'au tribunal (des peines de prison avec sursis sont parfois requises).

Il ne faudrait pas que les agissements de quelques "énergumènes" ternissent l'image de notre jeunesse.

Jeunesse qui fréquente nos associations (qu'elles soient sportives ou culturelles), jeunesse qui s'instruit, qui s'amuse, ... Bref, une jeunesse comme était la nôtre, et qui sera demain ce que nous sommes aujourd'hui !

En 2010, ce sont 23 plaintes qui ont été déposées.

Travaux

Les travaux continuent à l'Eglise Saint Martin



L'église Saint-Martin, du XVI^{ème} siècle, est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La commune a entrepris des travaux importants pour maintenir ce bâtiment en état. Après la phase de restauration et d'étanchéité des parements extérieurs du collatéral sud, la commune a décidé la mise en sécurité de la charpente du chœur et de la chapelle de la vierge par des étalements ponctuels.

Les poutres sont fournies et posées par l'entreprise BATAIS Charpentes de Haubourdin après appel d'offres. C'est un marché de 20 953.43€ HT, subventionné à 50% par la DRAC et le Conseil Général.

Des toilettes publiques flam-bant neuf !



Entièrement automatisées, les nouvelles toilettes publiques ont été réalisées par les services techniques de la ville.

Elles sont situées rue de Desvres, en lieu et place de l'ancien office de tourisme.

Une salle de tir aux normes



Pascal BALLY, adjoint aux sports, et la commission municipale des sports ont inauguré la nouvelle salle de tir dans l'annexe de la salle de sports Lemanski.

La commune a fourni tous les matériaux et les membres du club, présidé par Didier Sart, les ont mis en œuvre pour créer une salle d'accueil et 10 pas de tir. Les services techniques municipaux ont, quant à eux, réalisé l'installation électrique.

Festivités

23 samériens reçoivent les diplômes de la médaille du travail



En marge de la commémoration du 11 novembre, 23 samériennes et samériens ont reçu les diplômes de la médaille du travail (rappelons que la médaille est remise par l'employeur) :

Argent : Serge Deregnacourt, Hugues Hennequin, Olivier Pruvost, Régis Trupin, Jean-Pierre Vasseur.

Vermeil : Régine Blangy, Serge Deregnacourt, Philippe Douchain, Jean-Paul Magnier, Jacques Muselet, Claude Sart, Alain Soret, Dominique Tentillier.

Or : Serge Deregnacourt, Alain Deregnacourt, Abel Guy, Evelyne Henot, Claudine Leblond, Patrick Soret.

Téléthon : Samer rime avec générosité !



En salle des mariages en Mairie a eu lieu une cérémonie de **remise officielle du chèque, d'un montant de 5992 €** à M. Gilbert Beauchamp et à sa collaboratrice, respectivement coordinateurs départemental et régional du Téléthon. Le comité des fêtes a profité de cette réunion pour remercier toutes les associations ayant apporté leur contribution à cette grande cause nationale par la voix du toujours très actif conseiller délégué aux fêtes, responsable "par intérim" de ce comité, Alain Louvet.

Deux tableaux avaient été installés, représentant symboliquement les 23 chèques géants des associations samériennes.

Le marché de Noël... enneigé



Malgré des conditions météo très hivernales, les courageux membres du comité des fêtes étaient sur le pont et ont maintenu toutes les animations prévues pour ce marché de Noël 2010, nécessitant toutefois quelques aménagements avec l'arrivée d'une invitée surprise : la neige !

Festivités

Concours de Guénels : toujours plus de participants et de créativité



Le concours de guénels, organisé par la commission municipale des fêtes, connaît un succès grandissant d'année en année. Signalons la participation en nombre de nouvelles familles samériennes (+ de 20). En tout, ce sont 42 guénels que le jury a eu la difficile tâche d'apprécier.

Dans la catégorie des "portables", c'est Jeanne Bruyez (4 ans et demi) qui s'est illustrée, et François Lefebvre (11 ans) a remporté le 1^{er} prix de la catégorie des "non portables".

Tous les participants ont été récompensés !

Traditionnelle remise de colis pour le personnel communal



En opposition aux rigueurs hivernales de cette fin d'année et au stress de ces douze mois d'un travail constructif et ambitieux de toute l'équipe municipale, il régnait une chaleureuse ambiance, amicale et des plus décontractée dans la salle du musée.

Après un petit discours et un apéritif convivial, il était procédé à la traditionnelle remise des colis de fin d'année au personnel oeuvrant chaque jour au bon fonctionnement de l'appareil municipal et pour le bien-être de tout un chacun dans notre ville.

4 employés communaux à l'honneur



Lors de la présentation des vœux au personnel communal, 4 employés municipaux ont reçu la médaille d'honneur du travail :

- **Patricia Coinon**, auxiliaire de vie, a reçu la médaille d'honneur échelon vermeil pour 30 années au service du Centre Communal d'Action Sociale.

- **Rémi Darque**, quant à lui responsable du service jeunesse de la ville, s'est vu récompensé de la médaille échelon argent pour 20 années de service.

- **Jean-Michel Soret**, adjoint administratif, a reçu la médaille de vermeil pour 30 années de service.

- Enfin, **Philippe Botte**, directeur général des services, a également reçu la médaille échelon vermeil pour 30 années de service.

♥ Ecoles

■ L'école Coustès décorée par les parents d'élèves



Comme chaque année à Noël, notre école élémentaire s'est parée de ses plus beaux atours ; quel bonheur de voir briller dans les yeux de nos enfants cette petite étincelle de joie et d'émerveillement, il n'est point de salaire comparable pour récompenser l'engagement des parents d'élèves qui ont oeuvré à cette cause.

♥ Loisirs

■ "Happy Halloween" au centre de loisirs



"Happy Halloween", c'est le thème retenu cette année pour accueillir les maternels au centre de loisirs cet automne.

Et à en voir leurs mines réjouies, ils n'ont même pas eu peur des citrouilles !

♥ Sports

■ Un joli succès pour le 1^{er} tournoi de foot en salle du RC Samer



Du 27 au 30 décembre dernier avait lieu le tournoi de foot en salle, organisé pour la 1^{ère} fois par le RC Samer.

Les quarts de finale virent l'élimination des Shark's, des Truites, de l'International et de la Dream Team, puis en demi finale, ce fut le tour des Tarlouzes et des Dingues qui finirent respectivement troisième et quatrième après une très belle "petite finale".

La finale voyait s'affronter la magnifique équipe de Sébastien Tisserand : la Team Top, de Samer, contre une équipe de Bourthes, ces derniers ont remporté cette finale au grand désarroi des Samériens conquis par leur équipe qui développait un football de très haute qualité et des plus fair play.

Félicitations aux dirigeants et bénévoles de notre club de foot, et merci aux arbitres qui se sont relayés durant ces 4 jours de compétition.

♥ Anniversaires

■ Claire Maquinghen : 80 ans



■ Jeanine Poulain : 80 ans



■ Josée Coinon : 80 ans



■ Gertrude Hannedouche : 80 ans



♥ Commémorations

■ Les enfants des écoles chantent pour le 11 novembre



C'est cette année dans la salle des fêtes (en raison des pluies diluviennes) que les enfants des écoles ont interprété la Marseillaise, accompagnés par l'harmonie municipale.

■ Souvenir des anciens d'Algérie



Le 5 décembre dernier.

♥ Environnement

■ Eaux usées

Pour éviter des engorgements des réseaux d'eaux usées ou de la station d'épuration, il est rappelé que **le déversement de lingettes, d'huiles de friture ou de reste de béton sont interdites dans les toilettes ou les éviers et lavabos.**

Par mesure d'économie, il est recommandé d'utiliser les eaux pluviales pour les WC. Il est nécessaire de prévoir lors de l'installation un disconnecteur de classe A, pour éviter les risques sanitaires de pollution de l'eau du réseau public, à vérifier une fois par an par un organisme agréé.

Des contrôles et des sanctions en cas de pollution peuvent être engagés.

■ Baisse du prix de l'eau



Le Conseil Municipal, en sa séance du 22 novembre 2010, a décidé de baisser le prix de l'eau en fixant la redevance d'assainissement à **0.85 € HT le m³ au lieu de 0.98 m³ € HT** et cela à compter du 1^{er} juillet 2011.

Cette baisse significative (compte tenu que beaucoup d'autres communes sont obligées d'augmenter leur prix de l'eau) est possible grâce à l'anticipation de nos prédécesseurs concernant le programme d'assainissement collectif, commencé depuis 1976.

Plus de 95% de la commune est maintenant assainie et le conseil municipal a la volonté de terminer au plus vite les quelques tranches qui restent à faire ou qui sont en passe de l'être : rue du Breuil, le Panehem, ruelle de la Gendarmerie.

L'eau est une denrée précieuse. Économisons-la et traitons les eaux usées. Nous contribuerons ainsi au respect de notre planète et de l'environnement pour nos futures générations.

♥ La vie de nos Assos

■ Samer Loisirs pour Tous



Dans le cadre du marché de Noël, des photos, des tableaux et du modélisme étaient exposés dans le hall de la mairie.

En effet, l'association Samer Loisirs pour Tous, présidée par Yannick Carlu, a fait partager ses loisirs ; le dessin et la peinture représentée par Robert Justin, le modélisme par Eric Queva et la photo par Lucile Bruyez.

Les ateliers de Samer Loisirs pour tous, sont ouverts à tous.

Renseignements au 06 81 11 18 52



Directeur de publication :

Claude Bailly

Conception et réalisation :

Sébastien Pont

Photos :

Lucille Bruyez, Dany Pouilly, Ville de Samer

Impression :

Desvres Impression en 1.550 exemplaires

Environnement

Les déchets ménagers

Quelques conseils de la Communauté de Communes de Desvres-Samer en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

- La nouvelle plate forme de déchets verts située derrière les ateliers municipaux, Rue de Desvres, à Samer a ouvert ses portes. Elle est uniquement réservée aux déchets verts : branches, pelouses, feuilles, tailles de haie...sans cailloux ni ficelles, ni sacs plastiques. Ils seront déposés directement sur le sol dans l'enceinte délimitée par des structures en béton. La hauteur des véhicules est limitée à 2.20m. Il est rappelé également que son accès est interdit aux artisans, et que le site est sous vidéo surveillance.

- Concernant le ramassage des déchets ménagers et recyclables, il est demandé de ne sortir les poubelles que lorsqu'elles sont pleines, de façon à en optimiser le ramassage et limiter les coûts.



- Si vous désirez changer la taille de votre poubelle (suite à une naissance par exemple) ou pour tout autre problème (couvercle cassé etc.)

Vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Desvres-Samer au 03 21 92 07 20.

La vie de nos Assos

Un nouveau billard offert à l'US



L'association s'est vue offrir un nouveau billard dans une salle transformée.

Livré par la commune, il a été installé par les membres de l'association.

Bernard Pérard, responsable de la section billard, espère accueillir de nouveaux membres, hommes et femmes, et pourquoi pas organiser des concours. A bon entendeur...

Le foot se conjugue aussi au féminin à Samer !



Lors de l'Opale Cup à Bonningues-les-Ardes (compétition exclusivement féminine), le RC Samer était représenté par 2 de ses membres : **Morgane** (11ans) et **Louise** (14 ans) qui ont défendu le violet et blanc samérien.

Merci Mesdemoiselles ; espérons que votre jolie prestation déclenchera des vocations et attirera d'autres protagonistes du football conjugué au féminin.

Samer Gym recrute.....>

Si vous voulez vous accorder une heure de détente, de bonne humeur et de mise en forme, venez donc rencontrer Thérèse Hennequet et tout son staff, le mercredi de 19h à 20h à la salle Lemanski.

Une équipe dynamique vous y attend !
Pas de tenue obligatoire, cotisation annuelle : 59 € (assurance comprise).

Renseignements : 03 21 33 51 65

La vie de nos Assos

Depuis le début de l'année, les cérémonies de vœux où l'on déguste la galette des rois se sont succédées chez nos associations locales.

En voici quelques unes...



Les Majorettes



Sam's Country



Samer Loisirs pour Tous



Ju-Jitsu



Les Amis de la Musique



Le club du 3^{ème} Age

Les élus ont eu à coeur de participer à chacune de ces rencontres, nombreuses mais néanmoins sympathiques, afin de marquer l'attachement de la Commune à la vie associative, dense à Samer.

> Plus de photos sur : www.ville-samer.fr



Photo prise lors de la galette des rois de Samer Gym, en janvier

Evénements à Samer

CHAMPIONNAT DE FRANCE de Cyclisme

Jeudi 23 juin

Contre la montre avec départ toutes les 3 minutes

SAMER : Ville de départ

Notre ville a l'honneur de recevoir le départ du CHAMPIONNAT DE FRANCE de CYCLISME le 23 juin prochain.

Le matin, les Dames rejoindront Boulogne via Carly, Hesdigneul, Hesdin l'Abbé...

L'après-midi, c'est la catégorie "Élite" qui s'élancera de notre bourg, direction la région desvroise, avant de rejoindre Boulogne.

Une date à retenir dès aujourd'hui !

Les Associations à Samer, **ça bouge !**

Dimanche 29 mai

1^{ère} édition de **ASSOS EN FÊTE**

52^{ème} **Fête des Fraises**

du 19 au 26 juin 2011

Saméria

L'association a bien débuté sa saison en reprenant toutes ses activités (baby gym, fitness, danse africaine, danse orientale, néo classique, modern jazz et cabaret).

Les enfants de la section baby gym ont découvert leur nouveau matériel acheté par la municipalité en cette fin d'année.

En septembre également, un atelier théâtre a accueilli les enfants et les adultes. Une première représentation a été organisée au profit du téléthon.

Le spectacle de l'association aura lieu le samedi 18 juin, salle Lemanski.

Renseignements au 03 21 83 95 95